



Auxerre (Yonne), 16 quai de la Marine

Fabrice Henrion



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/2052>

DOI : 10.4000/cem.2052

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2007

ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Fabrice Henrion, « Auxerre (Yonne), 16 quai de la Marine », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 28 août 2007, consulté le 22 septembre 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/cem/2052> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.2052>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions
4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Auxerre (Yonne), 16 quai de la Marine

Fabrice Henrion

- 1 Le projet de construction d'un bassin d'orage enterré d'une capacité de 4 000 m³ à l'emplacement de l'actuel parking de la Tournelle à Auxerre (quai de la Marine, rive gauche de l'Yonne) a nécessité la mise en place d'un diagnostic d'archéologie préventive compte tenu de la sensibilité archéologique de ce secteur de la ville (proximité de l'abbaye Saint-Germain et du rempart médiéval, occupation des rives de l'Yonne, etc.).
- 2 Cette opération a fait l'objet d'une convention entre l'INRAP Grand-est Sud et le Centre d'études médiévales d'Auxerre (ARTEHIS - UMR 5594), la responsabilité scientifique ayant été confiée à l'un de ses membres par le Service régional de l'Archéologie de Bourgogne.
- 3 L'intervention de terrain s'est déroulée du 20 février au 3 mars 2006, suivie d'une phase d'étude (post-fouille) du 6 au 17 mars, avec une équipe de deux personnes (un archéologue responsable de l'opération et un technicien).
- 4 Les observations réalisées dans les six sondages ouverts montrent que la parcelle concernée par le projet de construction ne présente pas un potentiel archéologique particulier.
- 5 Les quelques structures en creux ne dénoncent pas d'occupations clairement identifiées.
- 6 La stratigraphie serait plus parlante à l'extrémité ouest de la parcelle si les niveaux n'apparaissaient pas à l'aplomb de la clôture en se développant sous la route. On pressent ici des structures maçonnées (dont la typologie du mortier de l'une d'elles renvoie au XI^e siècle, si l'on compare avec les données acquises à l'abbaye Saint-Germain), succédant peut-être à une occupation plus ancienne (four ?), mais la vision très réduite que nous en avons ne permet pas d'interprétations sérieuses.

- 7 Il serait souhaitable que l'implantation du bassin d'orage respecte ces indices en privilégiant la zone ouest, mais les futurs aménagements des quais devront prendre en compte ce potentiel qui pourra alors être mieux compris.
-

INDEX

Index géographique : France/Auxerre